

## Nouveau lycée : le Conseil supérieur des programmes engage la consultation des organisations syndicales et des associations disciplinaires

Dans le cadre de la réforme du baccalauréat et du lycée et à la suite de sa saisine par le ministre de l'Éducation nationale le 28 février 2018, le Conseil supérieur des programmes (CSP) a organisé l'élaboration de projets de programme pour les enseignements du nouveau lycée (voies générale et technologique). Les groupes d'experts missionnés par le CSP au printemps dernier remettront prochainement leurs travaux. Ces projets concernent les classes de seconde et de première (voies générale et technologique) pour la rentrée 2019.

Conformément à sa Charte des programmes<sup>i</sup>, **le CSP recevra les organisations syndicales et les associations disciplinaires concernées en amont de l'examen et du vote des textes** par les membres du Conseil. Cette consultation a vocation à enrichir les projets de programme qui pourront être complétés ou amendés en fonction des conclusions issues des échanges. La présidente du CSP, Souâd Ayada, a récemment informé les acteurs concernés de cette consultation. **Celle-ci se déroulera du mercredi 19 septembre au mercredi 10 octobre 2018.** Les textes seront ensuite examinés par le Conseil, discutés par ses membres et soumis à leur vote avant d'être transmis au ministre de l'Éducation nationale en novembre 2018.

La Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) conduira alors un ensemble de concertations avec les organisations syndicales et les associations disciplinaires, en parallèle d'une consultation en ligne des enseignants.

---

<sup>i</sup> Extrait de la Charte des programmes du Conseil supérieur des programmes : « Les organisations syndicales et associations concernées sont consultées par le CSP pendant le processus d'élaboration des programmes. En tout état de cause, les projets de programmes remis au ministre par le CSP feront l'objet de consultations des enseignants concernés sous la responsabilité de la Dgesco, avant leur présentation au CSE et leur publication ». - Page 8.

---

**Contact presse**  
**Conseil supérieur des programmes**  
Manon Chevassut : [manon.chevassut@education.gouv.fr](mailto:manon.chevassut@education.gouv.fr) – 01 55 55 19 36